

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 26 septembre 2019

DCM N° 19-09-26-7

**Objet : Subvention à l'Association Mémoire des Forces Aériennes Françaises Libres.**

**Rapporteur: Mme AGUASCA**

L'association « Mémoire des Forces Aériennes Françaises Libres » a sollicité l'aide financière de la Ville de Metz par courrier, pour la création d'une stèle au Tréport (Normandie), sur laquelle figureraient 109 noms de pilotes morts pour la France.

Parmi ces noms, figurerait celui de Monsieur Robert CHAUVIN, né à Metz le 9 juillet 1920, engagé à 16 ans dans l'armée de l'air, puis dès le 13 juillet 1940, dans les forces aériennes françaises libres.

En raison de son devoir de mémoire envers ce pilote décédé à 22 ans le 31 août 1942 ainsi qu'envers toutes les générations ayant connu la seconde guerre mondiale et les autres, la Ville de Metz accepte de participer au financement de cette stèle à hauteur de la somme demandée de 250 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

**CONSIDERANT** la demande de subvention de l'association « Mémoire des Forces Aériennes Françaises Libres »,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 250 € à l'association « Mémoire des Forces Aériennes Françaises Libres »,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents et pièces connexes à cette affaire et notamment la lettre de notification portant rappel de l'objet de cette subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cession en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué,

Hacène LEKADIR

Service à l'origine de la DCM : Cellule de Gestion Culture  
Commissions : Commission des Affaires Culturelles  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la  
date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 31 Absents : 24 Dont excusés : 11

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**